

Les mesures de carte scolaire en préparation de la rentrée 2018 sont maintenant connues.

Elles font apparaître 63 fermetures de classes, toutes dans les secteurs hors Education Prioritaire sauf une (fermeture d'une école à classe unique) et 51 ouvertures, toutes en REP et REP + sauf 2. Les proportions sont analogues pour les situations en vigilance à l'ouverture et à la fermeture.

Pour notre part, nous nous félicitons que des enseignants en REP puissent exercer leurs fonctions dans de conditions améliorées avec des effectifs par classe allégés, abstraction faite des remises en cause des garanties statutaires que le dispositif « CP et CE1 100 % réussite » engendre : absence de texte, prérogatives des directeurs et des enseignants bafouées, indépendance pédagogique encadrée par l'accompagnement des enseignants...

Ce que nous refusons, c'est l'inégalité engendrée par le fait que les classes en éducation prioritaire soient ouvertes par la fermeture de celles hors REP.

L'accepter reviendrait à considérer que les secteurs REP concentrent toutes les difficultés des élèves, contrairement aux secteurs hors-REP qui n'en rencontreraient pas ou très peu. La réalité est toute autre. De nombreuses écoles non REP connaissent les mêmes problèmes ou presque que ceux de l'Education Prioritaire.

Dans le prolongement de sa décision de dédoubler les CP et CE1 en REP, le ministère devait créer les postes nécessaires à son ambition.

Mais le compte n'y est pas et les enseignants dans les écoles où des classes sont proposées à la fermeture sont légitimement fondés à s'opposer à ces décisions.

Le SNUDI-FO revendique :

- **La diminution des effectifs par classe dans tous les niveaux et dans tous les secteurs, Non à l'inégalité !**
- **L'annulation des fermetures de classe !**
- **L'ouverture des postes nécessaires partout où les effectifs l'imposent !**

Pour faire aboutir ces revendications, le SNUDI-FO invite les enseignants :

- à se réunir dans leurs écoles ou dans leur secteur, à discuter avec les parents des élèves des initiatives à prendre : courriers ou délégations à l'IEN ou à l'IA, pétitions, rassemblements
- A transmettre au syndicat tous les éléments en défense de la mesure proposée et de l'informer des initiatives prises ;

Au niveau départemental, la FNEC FP FO a déposé un préavis de grève du 22 janvier jusqu'au 23 février.

Comme les autres organisations syndicales représentatives, elle a décidé de boycotter le CTSD du 1^{er} février. Ce jour correspond également à la journée de mobilisation unitaire nationale FSU, FO, CGT, Solidaires, UNEF, UNEL) contre la remise en cause du baccalauréat et contre le plan étudiant . Dans l'Académie, un rassemblement à l'appel de FO, de la CGT, de Solidaires et de l'UNEF est organisé devant le rectorat.

Le CTSD 1^{er} degré, à nouveau convoqué, se réunira le 9 février. Le projet de carte scolaire y sera examiné avant le CDEN du 15 février. Des appels unitaires à mobilisation sont en discussion pour ces journées.

Mais ce qui compte, c'est d'exprimer et de montrer dès maintenant notre opposition aux mesures de fermetures proposées, c'est de préparer le rapport de force.